

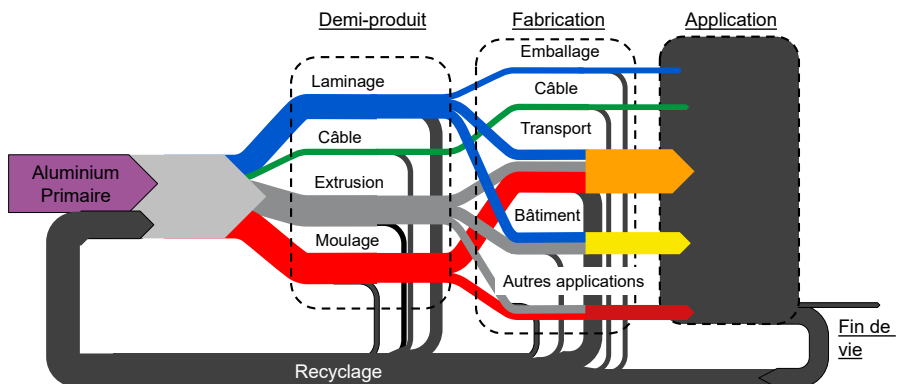


## Améliorer la qualité du tri des déchets d'aluminium

### Constats:

- Les acteurs du tri et de la récupération proposent, aux usines de recyclage, des déchets d'aluminium dont la **qualité n'est pas optimale** (déchets mélangés : plastiques, autres métaux, etc.). Cela a pour conséquence des **opérations de tri supplémentaires** et donc un **surcoût pour les recycleurs** déjà fortement impactés par le cours du métal.
- Pour les emballages, quelques **centres de tri sont équipés de machines à courant de Foucault** permettant la séparation des déchets d'aluminium des autres (cf. fiche n°5 « Améliorer la collecte des emballages en aluminium »).

### Cartographie des flux de matières aluminium au cours du cycle de vie



- Pour des raisons économiques, **les acteurs du tri et de la récupération privilégient le volume de déchets métalliques à la qualité du tri.**

## **Propositions d'Aluminium France:**

- Promouvoir et accompagner la **modernisation des équipements des centres de tri** en mettant en œuvre les meilleures technologies disponibles (rayon X, machines à courant de Foucault, etc.).
- S'orienter vers un **tri des déchets d'aluminium plus rigoureux** : alliage par alliage ou par typologie de forme. En effet, mélanger les alliages entraîne des surcoûts et pose des difficultés techniques et une augmentation du besoin énergétique.  
Exemple : les canettes usagées doivent être recyclées pour fabriquer des nouvelles canettes.
- **Mettre en œuvre les recommandations du Conseil national de l'industrie** pour « Favoriser l'intégration des matières premières secondaires pour le recyclage »<sup>1</sup> et notamment :
  - + « Continuer d'améliorer l'efficacité des phases amont du recyclage du geste de tri à la collecte sélective » ;
  - + « Soutenir l'investissement dans des équipements et des solutions innovantes grâce à des dispositifs mieux adaptés aux phases amont du recyclage ».

<sup>1</sup> Recommandations du Groupe de Travail « Qualité des Matières Premières Secondaires pour le recyclage » du Conseil National de l'Industrie - Novembre 2017.